



MUNICIPALITÉ
**NOTRE-DAME
DU-PORTAGE**



MOT DU CONSEIL

Par Emmanuelle Garnaud, conseillère

Chers Portageois,
Chères Portageoises,

Avec un bon retard sur son horaire, le printemps semble vouloir s'installer dans notre beau village et c'est un plaisir de l'accueillir enfin. Nous accueillerons également, dans les prochaines semaines, nos résidents saisonniers. Je tiens au nom du conseil municipal à les inviter à suivre les recommandations de la santé publique du Québec et à leur souhaiter bon retour chez eux.

Nos employés municipaux ont travaillé fort pour mettre en place l'ensemble des attraits de notre village dont les nombreux parcs qui vous attendent, en respectant bien sûr les mesures de distanciation. Nous attendons toujours les décisions du gouvernement sur la tenue du camp de jour et l'ouverture de la piscine municipale. Nous vous communiquerons toutes les informations pertinentes dès que nous en saurons plus.

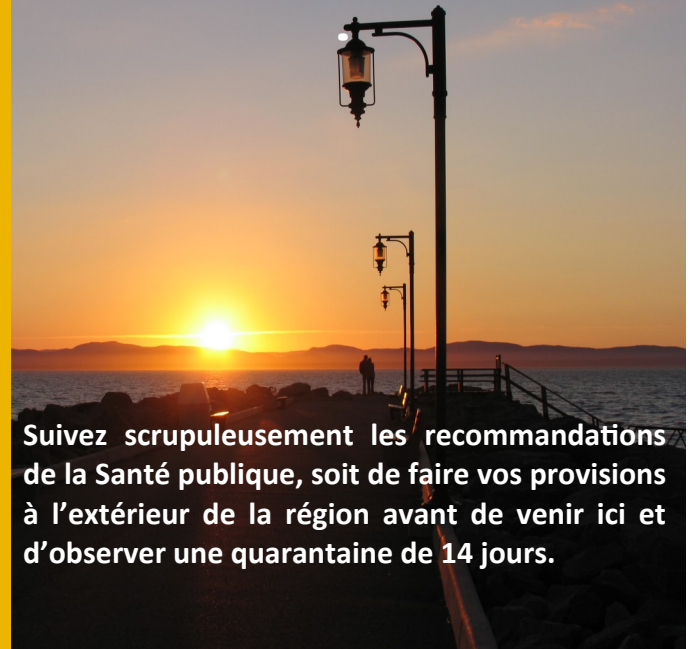
La municipalité collabore avec la MRC pour aider les gens dans le besoin, par des services de courses et de soutien. Nous invitons d'ailleurs tous les résidents qui auraient des besoins particuliers à contacter le bureau municipal.

Nous sommes nombreux à marcher ou courir sur les différentes routes du village, c'est une grande chance que nous avons en cette période de pandémie, nous sollicitons donc tous les véhicules à ralentir leur vitesse et à respecter une chaussée partagée plus que jamais.

Pour finir, nous serons beaucoup chez nous cet été, prenons soin de nous tous collectivement et fleurissons nos extérieurs !

Je vous souhaite la santé et de profiter des bonheurs simples de l'été chez vous, entre BBQ et bonnes bières, entre voisins et amis à distance, et vous encourage à consommer local. Au nom de tout le conseil municipal, bon début d'été.

BON RETOUR AUX VILLÉGIATEURS



Suivez scrupuleusement les recommandations de la Santé publique, soit de faire vos provisions à l'extérieur de la région avant de venir ici et d'observer une quarantaine de 14 jours.

BRAVO À NOS CITOYEN.NES



Qui ont posé un geste pour protéger la planète

SÉANCE DU CONSEIL : 1^{ER} JUIN

Les séances se tiennent à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Si vous avez des questions, faites-les parvenir par courriel à : direction-generale@notre-dame-du-portage.ca **avant midi** le jour de la séance. Elles seront lues et répondues par le maire Vincent More et l'enregistrement de la séance sera disponible le lendemain sur le site Internet municipal sous **Vie municipale/conseil municipal**. L'ordre du jour de la séance se retrouve aussi sous cet onglet.

DÉROGATIONS MINEURES



Avis public est par la présente donné par la soussignée que les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire qui sera tenue en huis clos le 6 juillet à 19 h 30 statueront sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

**Immeuble situé au 305, chemin du Lac
Notre-Dame-du-Portage
Lot : 4 530 399 du cadastre du Québec.**

Objet : Régulariser la construction d'un garage avec une hauteur supérieure à celle exigée. Le règlement de zonage 90-06-127 prescrit à l'article 7.2.2.2 alinéa 2, que la hauteur maximum pour un garage est de 6 mètres, le nouveau garage aura une hauteur de 6 mètres en façade avant et 9.85 mètres en façade arrière, la dérogation est de 3.85 mètres pour la façade arrière.

**Immeuble situé au 855, route de la Montagne
Notre-Dame-du-Portage
Lot : 4 788 883 du cadastre du Québec.**

Objet : Rendre conforme la construction d'une clôture le long de la ligne avant de la propriété, cette clôture aura une hauteur de 2 mètres et le retrait de 1 mètre exigé à la réglementation ne sera pas respecté. Le règlement de zonage 90-06-127 au chapitre 10, prescrit que la hauteur d'une clôture en marge avant doit être inférieure à 1.22 mètre et elle doit être en retrait de la limite avant de 1 mètre.

**Immeuble situé au 427, route de la Montagne
Notre-Dame-du-Portage
Lot : 4 530 849 du cadastre du Québec.**

Objet : Rendre conforme la construction d'un cabanon qui sera localisé dans la cour avant, et implanté à plus de 40 mètres de la ligne avant de la propriété. Le règlement de zonage 90-06-127, chapitre 9, interdit la construction d'un cabanon en cour avant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineure par courriel à : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca

Donné à Notre-Dame-du-Portage, ce 27^e jour de mai 2020
Line Petitclerc, directrice générale / secrétaire-trésorière

PAIEMENT DES TAXES 1^{ER} JUILLET

Nous vous rappelons qu'il y a absence d'intérêt sur vos comptes de taxe 2020, dus du 26 mars au 26 septembre inclusivement.



Nous encourageons tous ceux qui le peuvent à continuer à rencontrer les échéances prévues et pour les autres de tenter de payer ce qu'ils peuvent pendant cette période et bénéficier de l'abolition des intérêts durant ce laps de temps.

GARDONS NOS DISTANCES

De nouveaux panneaux ont été placés à divers endroits dans la municipalité vous rappelant de respecter la consigne de distanciation sociale.



JARDIN COMESTIBLE

Le bac placé au centre du village sera de nouveau cette année garni de plantes comestibles.



TERRAIN DE TENNIS ACCESSIBLE

Veuillez respecter en tout temps les mesures et restrictions mises en place par la santé publique. **Celles-ci sont affichées à l'entrée du terrain de tennis.**



Pour toute question, contactez le coordonnateur aux loisirs, Vincent Laflamme, au 418 862-9163, poste 225 ou par courriel à : loisirs@notre-dame-du-portage.ca.

QUIZ EN DIRECT

À partir de la page Facebook de votre municipalité



Tous les jeudis 19h30 et dimanches 16h00
Plusieurs quiz sur divers sujets à saveur locale !

Pour plus d'information : Vincent Laflamme, loisirs@notre-dame-du-portage.ca

CAPSULE DE VOTRE COMITÉ ENVIRONNEMENT

PLASTIQUES SOUPLES ET PELLICULES D'EMBALLAGE :
ILS NE SONT PAS TOUS RECYCLABLES

Pour savoir s'ils vont dans le bac bleu, vous prenez le sac ou l'emballage et tentez de l'étirer en poussant au travers avec votre pousse. Si le plastique s'étire aisément, cela signifie qu'il se recycle. Dans le cas contraire, il va à la poubelle.



AFIN DE FACILITER LE TRIAGE PAR LES EMPLOYÉS DU CENTRE DE TRI : ensachez les plastiques souples recyclables dans un sac et fermez (sac de sacs).

Exemples de ce qui est recyclable : sacs d'épicerie, sacs de lait, sacs de pain, sacs à sandwich de type Ziploc, papier bulle, sacs Publisac, pellicule de plastique propre, sacs de frites congelées, etc.

Exemples de ce qui n'est pas recyclable : pailles, sacs de croustilles, sacs de biscuits, sacs des boîtes de céréales, emballages de nourriture pour animaux, emballages de chocolat, emballages de barres tendres, filets des sacs d'oignons, etc.

Source : Régie de récupération de l'Estrie

HERBE À POUX

Savez-vous que le pollen d'une plante d'herbe à poux peut se propager à une distance de 1 km². Ce programme est fait pour diminuer la quantité de pollen dans l'air qui réduit les risques sur la santé respiratoire et les allergies aux pollens.



Cette année, la municipalité a obtenu une subvention de 3 680,10 \$ pour contrer l'herbe à poux. Ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre du plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec.

Cette aide financière a pour but d'aider les municipalités à faire le fauchage de bord de route. La municipalité vous encourage à **arracher cette plante** si elle est visible sur votre terrain et de déposer le tout au site de dépôt.

Trois fauchages de bord de route sont prévus : entre le 15 et le 19 juin, entre le 8 et le 22 août et entre le 8 et le 22 septembre.

Visitez le site Internet municipal sous l'onglet *Parcs et espaces verts* pour plus d'informations sur les espèces nuisibles.

CHANGEMENT D'USAGE DE VOTRE RÉSIDENCE

Lorsque vous voulez convertir votre résidence en maison de tourisme, gîte touristique ou Café et couette, vous avez l'obligation d'en faire part à la municipalité. Un certificat d'autorisation doit être émis.



CABINES MUNICIPALES À VENDRE

LA MUNICIPALITÉ DÉSIRE VENDRE AU PLUS OFFRANT DEUX PETITES CABINES SITUÉES AU 220 CÔTÉ DE LA MER (SITE DE DÉPÔT), EXCLUANT TOUT LE CONTENU INTÉRIEUR.

L'acheteur s'engage à :

- Acheter les 2 cabines au prix offert;
- Déménager les cabines à ses frais au courant de l'été suite à une entente avec la municipalité;
- Acheter tel que vu sans garantie légale.



DATE LIMITE POUR SOUMETTRE L'OFFRE : le 15 juin 2020 à 13 h par courriel à voirie@notre-dame-du-portage.ca.

Il est possible de voir l'état intérieur des cabines sur rendez-vous en communiquant avec Keven Desjardins au 418-862-9163, poste 235 ou par courriel à voirie@notre-dame-du-portage.ca

La municipalité s'engage à n'accepter ni la plus haute ni aucune des offres reçues et elle n'encourt aucune obligation envers les offrants.

FEU À CIEL OUVERT : INTERDICTION

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a annoncé l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité à compter du 19 mai.



Cette interdiction de faire des feux à ciel ouvert vise notamment à préserver la capacité opérationnelle de la SOPFEU et celle des services de sécurité incendie municipaux durant la pandémie, et ce, en limitant les risques de propagation du virus lorsque les pompiers répondent à des alertes.

LIGNE DE RUE : SECTEUR DES ÎLES

La ligne de rive (ligne blanche) ne sera pas faite cette année car nous prévoyons diminuer la largeur des voies de circulation pour y implanter une zone plus large pour les piétons et cyclistes en 2021.



VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Cette année, il n'y aura qu'une seule visite pour la vidange des fosses septiques et elle s'effectuera **du 2 au 17 juin 2020.**



JUIN 2020

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
31	1 CM	2	3	4	5	6
7	8 CCU	9	10	11	12	13
14	15 	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET 2020

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
28	29	30	1	2	3	4
5	6 CM CCU	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Ordures ménagères

Matières recyclables

Matières organiques



BIBLIO FERMÉE



CM Conseil municipal



CCU Dépôt des demandes



COLLECTE DES ENCOMBRANTS 15 JUIN

VENTE DE GARAGE DU 13 ET 14 JUIN ANNULÉE

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ JUSQU'À NOUVEL ORDRE

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

560, route de la Montagne
Notre-Dame-Du-Portage (Québec) G0L 1Y0
Tél. : 418 862-9163 Fax. : 418 862-5240
municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca
Municipalité Notre Dame du Portage



RETOUR DES LIVRES : SAMEDI 30 MAI

Les usagers qui désirent **rapporter leurs livres** pourront le faire le **samedi 30 mai**, de 9 h à 12 h, sans frais de retard.



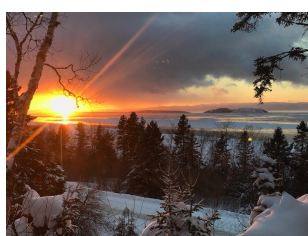
La responsable sera sur place à l'entrée principale de l'édifice municipal, 560, route de la Montagne, pour vous indiquer où déposer les livres rapportés.

Merci de votre collaboration habituelle et au plaisir de vous revoir bientôt.

Madeline Lepage, responsable de la bibliothèque

CONCOURS FAITES RAYONNER NOTRE RÉGION

Vous avez été nombreux à participer à ce concours en partageant votre meilleur cliché ou en votant pour votre coup de cœur. Voici la photo qui vous avez aimée le plus.



Félicitations à madame Pascale
Brouillette pour cette magnifique photo!

**Bureau municipal et bibliothèque municipale
fermés jusqu'à nouvel ordre**

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-9163

Directrice générale, Line Petitclerc	p. 222
Secrétaire-trésorière adjointe, Nadine Caron	p. 224
Secrétaire-réceptionniste, Caroline Lebel	p. 221
Adjointe communications, Lise Lavoie	p. 229
Inspecteur municipal, Gaston Lamarre	p. 223
Coord. entretien, parcs, bâtiments, voirie, Fernand Dumont	p. 227
Coord. projets, parcs, bâtiments, voirie, Keven Desjardins	p. 235
Loisirs, culture et vie communautaire, Vincent Laflamme	p. 225
Bibliothèque, Madeline Lepage	p. 260
Chalet des sports	418-605-9252
Agent de développement, Gérald Dionne	418 551-8423

Bureau de poste : 512, route du Fleuve 418 860-2385

MANNE ROUGE, JE RÉCOLTE

La Manne rouge, je récolte n'offrira pas de kiosque fermier cet été au centre du village, mais remercie ceux et celles qui les ont encouragés et qui continuent à le faire via leur abonnement aux paniers de légumes. Et si vous avez envie de leur donner un coup de main, contactez Stéphane au 418 714-0906

